



## Récit d'expérience

### Un projet par classe, c'est la classe !

Concertation  
Laboratoire nature  
Personnes ressources

*Un petit espace aménagé pour permettre d'expérimenter et d'observer la nature en toute saison, dans lequel chaque classe, des maternelles aux primaires, peut se rendre régulièrement. Immersion dans la biodiversité garantie !*

L'école : **Institut Sainte-Marie d'Arlon**

Type et niveau d'enseignement : maternel, primaire, ordinaire

Nombres d'élèves à l'école : 491

Commune : Arlon

Province : Luxembourg

Personne interrogée pour ce récit : Yves Piraux, instituteur primaire

Ecole ayant participé à «Ose le vert, recrée ta cour», édition 1, 2016-2017

### Le projet global

Une prairie, située à 20 mètres de la cour de récréation, aménagée en un lieu d'expérimentation et d'observation de la nature, que chaque classe s'approprie à sa façon.

### Aperçu de la cour de récréation

La cour de récréation est entièrement bétonnée. Proche de cette cour, un terrain vert non utilisé et non aménagé est le sujet principal du projet.

« Ose le vert, recrée ta cour », une campagne dans le cadre du Réseau Wallonie Nature, portée par GoodPlanet Belgium en partenariat avec Natagora et la coopérative Cera, avec le soutien de la Wallonie.

Avec le soutien de la



Wallonie

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



GOODPLANET.be



natagora

## Récit d'expérience

Faire des activités dans la nature et avec la nature, c'était le souhait d'Yves depuis longtemps. Le cadre était disponible : un terrain vert à 20m de la cour. Mais les infrastructures et aménagements naturels étaient insuffisants pour offrir un réel terrain d'exploration aux élèves. Se lancer dans le projet « Ose le vert, recrée ta cour », c'était l'occasion d'accueillir la biodiversité avec les enfants pour les sensibiliser à la nature qui les entoure.

Le projet est soumis aux collègues : l'espace est grand et peut accueillir de nombreuses idées! Chaque classe pouvait donc imaginer son projet et l'insérer dans cet espace. Sur un tableau et un plan à l'échelle laissés à la salle des profs, chacun est venu ajouter ses idées et les représenter en miniature sur le plan du terrain. Une concertation a ensuite permis de répartir les rôles.

Certaines classes ont pris en main la plantation de haies pour délimiter la zone, d'autres se sont chargées de planter des arbres fruitiers de variétés anciennes, d'autres encore ont créé des hôtels à insectes, une rosace d'aromatiques, un tunnel en saule vivant, un tipi végétal, etc. Et pour partager leurs projets, des panneaux didactiques ont été fabriqués et placés devant chaque aménagement.

Cette organisation par classe aura été un grand point fort du projet : en répartissant les aménagements entre elles, le travail était moins lourd à porter par chacun, il ne prenait pas trop de temps sur les autres apprentissages scolaires et les aménagements répondaient à des besoins spécifiques, encourageant l'utilisation ultérieure et l'entretien par chaque classe.

Mais cette organisation aura également été une difficulté à surmonter. Rassembler une équipe éducative de 22 classes autour d'un projet commun n'est pas simple. Certains enseignants, pris par d'autres impératifs ou d'autres projets, n'ont pu mener à terme leurs idées de départ.

Heureusement, le porteur du projet a également pu compter sur l'aide d'un collègue du secondaire, guide nature et expérimenté en aménagements naturels, sur un horticulteur présent à proximité de l'école et sur ses coaches qui ont fixé des deadlines indispensables pour inciter les collègues à s'investir dans le projet.



**Validation** : Date à laquelle le récit d'expérience a été validé pour publication sur le site Internet [www.oselevert.be](http://www.oselevert.be) par le responsable du projet : 24/11/2017

Ces récits se veulent source d'inspiration et ne peuvent se substituer à un accompagnement personnalisé. Le contexte dans lequel ces récits d'expérience ont été réalisés et les précautions d'usage se trouvent sur [www.oselevert.be](http://www.oselevert.be), sur la page « Récits ». La sécurité et la conformité du projet au regard de la réglementation sont de la responsabilité du porteur de projet.